



Procès-Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 5 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois de mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué en date du vingt-huit avril deux mil vingt-deux, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire.

Membres élus : 15 en fonction : 15 présents : 10

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Monsieur Benoit BUTRULLE, Madame Ophélie COSTA, Madame Sylvie DOUBLE, Madame Cécile HUET, Madame Victoire JONCHERAY, Madame Virginie MARZIN, Madame Marie-Claire SACHET, Monsieur Eric SINTES - Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou avant donnés pouvoir:

Monsieur Mickaël BRETON donne pouvoir Madame Ophélie COSTA

Madame Florence DEVAUX donne pouvoir à Monsieur Benoit BUTRULLE

Madame Cécile GUILBERT absente

Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN donne pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON

Monsieur Julien MALARDENTI donne pouvoir à Monsieur Eric SINTES

Secrétaire de séance : Madame Sylvie DOUBLÉ

1) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 7 avril 2022 et signatures

Approuvé

2) Commissions communales

➤ Développement durable

Atelier : pour le moment, le chantier n'a pas de retard.

Eglise : nous avons vu l'Altimède stratégie pour valider l'Avant-projet sommaire avec ce qui a été identifié comme travaux urgents à effectuer. Le dossier de consultation est en cours de rédaction.

Commission de voirie : Fabien BERTHAUD deviendra le responsable de notre secteur.

➤ Habitants

CTG : dernière réunion le 27/04/2022 pour un premier jet de son diagnostic. Prochaine réunion prévue fin mai. Le stage termine début juin. Lorsque le diagnostic sera partagé et validé par les 4 communes, les collectivités pourront mettre en place les projets à une ou plusieurs communes.

PEDT : toujours en cours de rédaction. Il sera proposé au Conseil municipal du mois de juin. Les parents et les enfants auront le planning d'ici la fin de l'année scolaire.

Amarante ALIX : bilan de stage fait avec la référente de sa formation. Elle co-pilote la journée citoyenne.

Dispositif Alimen'terre : goûter zéro déchet organisé le 12 mai prochain. La réunion de restitution aura lieu le 30 mai. Cette mission est un succès.

Bac inox : les barquettes plastiques seront arrêtées en fin d'année scolaire et remplacées par des bacs inox dès la rentrée de septembre.

➤ Relations extérieures et coopérations

Arbres remarquables : rencontre avec Fanny HOLLET qui pilote l'identification des arbres remarquables au sein des services d'Angers Loire Métropole. L'application devrait être opérationnelle pour la journée citoyenne. Une réunion publique sera organisée le 1/06 à 18h30 sur le sujet.

Zones humides : Julien DAUPLÉ, urbaniste d'Angers Loire Métropole est venu présenter à la population et aux personnes intéressées la démarche de recensement des zones humides sur tout le territoire d'Angers Loire Métropole.

- Vie communale

PCS : toujours en cours de rédaction.

- CCAS

La maison des solidarités d'Avrillé a déménagé à Grez-neuville depuis le 16 mars 2022.

3) Administration générale

Journée citoyenne du 7 mai 2022 – point d'étape

1. Chantier cimetière : 4 inscrits (pose du portail, plantations, nettoyage)
2. Chantier école : 26 inscrits (peinture des salamandres sur le mur de la cour des maternelles. Construction des nichoirs...) Chantier botanique : 14 inscrits (lasagnes potagères)
3. Chantier sentiers : 10 inscrits (arbres remarquables, nettoyage, balisages) Chantier bricolage et peinture : 9 inscrits (poncer et lasurer l'abri bus+ nouvelle boîte à livres)
4. Chantier terrain de cross : 5 inscrits (bosses)

Elections législatives – bureau de vote

4) Finances

Demande de subvention – Abri à vélos (délibération 2022-29)

VU les statuts de la Communauté urbaine d'Angers Loire Métropole

VU le Plan vélo 2019-2027 et notamment l'axe 1 – Promouvoir et éduquer à l'usage du vélo

CONSIDERANT que l'école publique des salamandres d'Ecuillé a besoin, pour ses élèves, d'un abri à vélo

Le Conseil municipal :

- ✓ **APPROUVE** le projet d'installation d'un abri à vélo au sein de l'école publique des Salamandres
- ✓ **SOLLICITE** Angers Loire Métropole, dans le cadre du plan vélo 2019-2027 pour une aide financière, dans la limite de 1 000 €
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Demande de soutien financier – CAF (délibération 2022-30)

En complément des prestations légales, la Caf de Maine-et-Loire développe une politique d'action en direction des familles et des partenaires du département, respectueuse des principes d'équité, de solidarité, de neutralité et de laïcité.

Etablie conformément aux orientations nationales et adaptée aux priorités définies localement, la politique d'action sociale s'articule autour des quatre missions emblématiques de la branche Famille de la Sécurité sociale et fondatrices de son cœur de métier :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale,
- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants,
- Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie,
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion des personnes et des familles.

La Caf de Maine-et-Loire contribue ainsi à accompagner les besoins spécifiques des familles et des territoires. A ce titre, elle participe aux objectifs de développement des offres de services aux familles, de réduction des inégalités territoriales et sociales, réaffirmés dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) 2018-2022.

Tout porteur de projet est invité à contacter un professionnel de la Caf (chargé de conseil et de développement (ex conseiller technique), responsable de relais de travail social, etc.) qui peut l'accompagner tant dans l'élaboration que dans la mise en œuvre de son projet.

VU la Convention Territoriale Globale de la commune

VU l'adhésion de la commune d'Ecuillé au syndicat mixte E-collectivités

VU le devis proposé par E-collectivités

CONSIDERANT que la commune porte administrativement et financièrement les services périscolaires ;

CONSIDERANT que les usages évoluent et que les familles souhaitent pouvoir utiliser un outil regroupant :

- Les fiches de renseignements obligatoires
- Les réservations de repas
- Les réservations de créneaux d'accueil périscolaires
- Les réservation d'activités sur les temps périscolaires
- La transmission d'informations relatives au service

CONSIDERANT que l'outil proposé par notre éditeur propose ces services mais également une automatisation des déclarations obligatoires auprès de nos prestataires, une facturation fiabilisée, la possibilité d'éditer des attestations fiscales pour les familles....

Le Conseil municipal :

- ✓ **APPROUVE** le nouveau module enfance et l'ouverture d'un portail famille
- ✓ **SOLLICITE** une aide financière de la part de la Caisse d'allocations familiales de Maine et Loire dans le cadre des dossiers « matériel mobilier – logiciels et matériels de badgeage, à hauteur de 80 %
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

5) Questions diverses.

➤ Divers

Tour de table :

Date prochain conseil

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h33

Prochain Conseil municipal le jeudi 2 juin 2022

05/05/2022	2022-29	Finances - Demande de subvention locaux vélos
05/05/2022	2022-30	Finances - Demande de soutien financier – CAF